

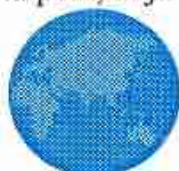
# F E D E C H O S E S



----- Pour le fédéralisme -----

Fédéchoses - \*F096\*

Pour la paix, la justice et



la démocratie mondiale

Une Europe unie



pour un Monde uni

1997 - 2<sup>e</sup> Trimestre

N°96

## EDITORIAL

### Septembre 1997 : fédéralistes européens et mondiaux à nouveau réunis à Montreux.

Dès 19 au 21 septembre 1997 se tiendront à Montreux (Suisse) le Comité fédéral de l'union européenne des fédéralistes (UEF) et le Conseil mondial du World Federalist Movement (WFM).

Ces réunions auront lieu presque jour pour jour cinquante ans après les congrès que les deux organisations avaient tenu dans la même ville en 1947, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale qui avait vu l'apparition des principales organisations fédéralistes internationales, en Europe, directement issues de la Résistance, mais également aux Amériques et en Asie du refus de la guerre. Ces réunions étaient pour l'UEF, fondée en 1946 à Paris, son premier congrès officiel et pour le Mouvement universel pour une confédération mondiale (MUCM, ancêtre du WFM) son congrès constitutif.

Bien qu'à Montreux, et dans les premières années qui suivirent, de nombreux responsables fédéralistes aient milité dans les deux organisations les voies des fédéralistes européens et des fédéralistes mondiaux allaient se séparer rapidement entre ceux qui privilégiaient la création d'une union fédérale en Europe et ceux qui voulaient d'entrée fonder le gouvernement fédéral mondial. Cette division de la famille fédéraliste allait durer jusqu'à la fin de la guerre froide tant que la perspective de la fédération mondiale demeurait une perspective lointaine et impraticable du fait de la division du monde en deux blocs antagonistes.

Malgré tout, les réunions de Montreux avaient été des réunions unitaires du point de vue de la vision de l'ordre mondial démocratique à bâtir et même du point de vue du rôle que l'Europe pouvait et devait y tenir.

Depuis quelques années toute justification théorique ou politique sérieuse à la division internationale des fédéralistes entre organisations rivales a disparu et c'est pourquoi, après plusieurs années d'un lent mais constant travail de rapprochement, visant en particulier à la reconnaissance des racines culturelles et des aspirations politiques complémentaires des deux mouvements, les réunions de Montreux doivent marquer une nouvelle étape sur la voie de la réunification de la force fédéraliste.

Les responsables fédéralistes rhodanpins l'ont bien compris qui ont proposé d'un commun accord à leurs adhérents: de pouvoir s'acquitter d'une cotisation régionale à taux réduit afin d'être affiliés en parallèle aux deux organisations sans pénaliser les niveaux nationaux et internationaux de l'UEF et du WFM ni préjuger de leurs décisions futures éventuelles.

Souhaitons que cette initiative soit suivie d'autres et permette de travailler concrètement à l'unification des fédéralistes afin de leur permettre de s'engager ensemble dans les batailles du siècle prochain et de prendre la tête du mouvement pour la démocratie internationale et pour la paix.

**Fédéchoses**

## AVIS AUX LECTEURS

Le comité de rédaction invite tous ses lecteurs à participer activement à la diffusion et éventuellement à la rédaction, de Fédéchoses.

Vous pouvez : nous transmettre des articles, nous écrire pour nous faire part de vos impressions, de vos observations, de vos conseils...

Vous pouvez également, faire parvenir gratuitement un exemplaire de Fédéchoses à quelqu'un, pour ceci renvoyez-nous le bon ci-dessous.

Fédéchoses vous remercie d'avance de vos courriers.

### Composition du Comité de rédaction :

Jean-Francis Billion  
Aude Bissuel  
Roland Calba  
Benoit Cassier  
Didier Colmont  
Daniel Hulas  
Jean-Luc Prevel

Je désire faire recevoir à :

Nom (Majuscule) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

- ☐ le présent numéro  
☐ Le numéro suivant  
☐ Le numéro\* .....

Demandé par : .....

\* Selon les numéros disponibles.



**FEDECHOSSES-POUR LE  
FEDERALISME**

\*\*\*\*\*

Presse Fédéraliste  
26, rue Sala - 69002 Lyon

Directeur de publication :  
Jean-Luc PREVEL

C-E Imprimerie  
5, rue Bugeaud - 69006 Lyon

Commission paritaire 56256

## SOMMAIRE

|                                                                                                     |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| XVII <sup>ème</sup> Congrès de l'UEF, Vienne, 18 au 20 Avril 97 .....                               | p. 3  |
| Mondialisation et démocratie internationale, <b>Lucio Levi</b> .....                                | p. 4  |
| Amsterdam : Le scandaleux conseil européen, <b>Alain Reguillon</b> .....                            | p. 5  |
| XVII <sup>ème</sup> Congrès européen de l'UEF, Rapport politique de <b>Francesco Ropolito</b> ..... | p. 6  |
| <i>Fédé lettres</i> .....                                                                           | p. 10 |
| La charte Européenne pour les langues minoritaires "Anticonstitutionnelle" .....                    | p. 11 |
| De la pensée à l'action, Stéphane Hessel par <b>Henri Vautrot</b> .....                             | p. 12 |
| Pétition pour l'arrestation de Karadzic et Mladic .....                                             | p. 13 |
| Appel de La Haye pour la paix .....                                                                 | p. 14 |
| Fédémots. Erecé .....                                                                               | p. 16 |

## ABONNEMENT

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Normal : 50 F

Militant : 100 F

soutien 500F

- Chèque à l'ordre de " Presse Fédéraliste " 26, rue Sala 69002 LYON  
- C.C.P 2490 82 P LYON (N° supplémentaires sur simple demande)

**Ce journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS.**

**Le XVIIème Congrès de l'UEF, réuni à Vienne du 18 au 20 avril 1977,** considérant la séparation des fédéralistes européens et des fédéralistes mondiaux, il y a cinquante ans, comme dépassée,

a) les fédéralistes mondiaux reconnaissent que les fédérations régionales représentent un premier pas indispensable vers la fédération mondiale,

b) avec la transformation dans un sens fédéral de l'Union européenne, la tâche des fédéralistes européens deviendra celle d'assurer que le gouvernement européen joue le rôle non seulement de modèle, mais aussi de moteur du renforcement et de la démocratisation des Nations Unies ;

### **I. estime**

que le moment est arrivé de rechercher une collaboration beaucoup plus étroite entre tous les fédéralistes actifs dans différentes régions du monde et au sein de différentes organisations par

- l'échange d'informations sur l'activité des organisations respectives et leur publication dans la presse fédéraliste,

- des débats et colloques sur les problèmes politiques d'intérêt commun et initiatives conjointes surtout dans le secteur de la formation des jeunes et de la diffusion de la culture fédéraliste, ainsi que la coédition de livres et d'opuscules;

### **II. invite**

à approfondir le dialogue et la collaboration au niveau national entre les organisations des fédéralistes européens et mondiaux actives en Europe

## **XVIIème CONGRES DE L'UEF, Vienne, 18 au 20 avril 1977**

### **JO LEINEN ELU PRESIDENT DES FEDERALISTES EUROPEENS**

Jo LEINEN, 49 ans, ancien Ministre de l'Environnement (1985-1994), aujourd'hui Député du Parlement de l'Etat de Sarre dont il préside la Commission "Europe" (depuis 1994) et Membre du Comité de Régions de l'Union européenne (depuis 1995), vient d'être élu **Président** de l'Union des Fédéralistes Européens (UEF) lors du XVIIème Congrès européen de l'organisation à Vienne.

Jo LEINEN (Europa-Union Deutschland), qui fut déjà Président fédéral de la Jeunesse européenne fédéraliste (JEF) d'Allemagne, succède ainsi à Francesco ROSSOLILLO (Movimento Federalista Europeo) qui présidait l'UEF depuis 7 ans.

Le Congrès européen a aussi renouvelé le Comité Fédéral de l'UEF qui a désigné Bruno BOISSIERE, 40 ans, ancien Député français au Parlement européen et déjà Secrétaire général adjoint de l'UEF (depuis 1995), comme nouveau **Secrétaire général**.

Par ailleurs, dans sa **résolution de politique générale**, le Congrès fédéraliste demande qu'au cas où la CIG n'apporterait pas mes modifications indispensables aux traités, les plus conscients des gouvernements des Quinze conviennent de la nécessité de "recourir à la méthode constituante en

donnant au Parlement européen, qui sera élu en 1999, éventuellement complété d'autres représentants des citoyens européens, ou à une assemblée élue à cette fin, le mandat d'élaborer une Constitution basée sur les principes de la démocratie et du fédéralisme.

Selon Jo LEINEN, nouveau Président de l'UEF, *"l'Europe se trouve devant le choix historique, soit de progresser sur la voie de l'unité d'une façon irréversible, soit de retomber dans les vieilles querelles et dégénérer sous la forme d'une simple zone de libre-échange. La méthode avec laquelle les gouvernements des Etats membres construisent l'Europe par retouches successives lors de négociations intergouvernementales à huis clos, touche indéniablement à sa fin. Désormais, les citoyennes et les citoyens doivent participer. C'est maintenant l'heure de la Constitution européenne que l'UEF réclame depuis 50 ans déjà pour la création de la Fédération européenne !"*

Trois autres résolutions spécifiques sur " La CIG et l'Assemblée constituante européenne", "L'Union économique et monétaire et l'Emploi" et "L'Elargissement et la Politique étrangère et de la sécurité" ont également été adoptées par le Congrès.

Enfin, l'UEF-Portugal a été acceptée comme nouvelle organisation de l'UEF supranationale.



# Mondialisation et démocratie internationale

de Lucio Levi

**L**e mot de mondialisation circule avec insistance dans toutes les bouches et suscite l'inquiétude que provoquent les changements profonds et inévitables. Pour la première fois dans l'histoire, l'économie de marché a assumé des dimensions mondiales, entraînée par la révolution des techniques de production, de communication et d'information.

La mondialisation n'est pas seulement poussée par l'aiguillon économique mais aussi et avant tout par une force historique irrésistible ; plus forte que la volonté d'un gouvernement ou d'un parti quels qu'ils soient : il s'agit de la force imprimée par l'évolution du mode de production. Celle-ci impose à tous les secteurs de la vie sociale une dimension beaucoup plus importante que celle des Etats souverains, y compris les plus grands. Ce n'est pas un hasard si les Etats-Unis ont recherché avec l'ALENA la dimension d'un marché, adaptée à la compétition avec les grands espaces économiques qui se sont organisés dans le reste du monde. Il s'agit d'un processus de changement qui peut être accéléré ou retardé mais qu'on ne peut ni accepter, ni refuser.

**L**e système mondial des Etats représente le cadre politique qui assure l'ordre international nécessaire au développement de ce processus qui cependant ne se développe pas de manière rectiligne mais par vagues successives. Ce déroulement du processus est le reflet des conditions politiques qui le rendent possible et qui peuvent le favoriser ou lui faire obstacle.

La fin du système européen des Etats en 1945 et la fin du système mondial bipolaire en 1989 représentent deux étapes cruciales du processus de mondialisation. La Seconde Guerre mondiale, en déterminant la défaite de l'Allemagne, la perte d'indépendance des Etats nationaux et la formation du système mondial des Etats, a balayé le système européen qui entravait le libre développement des rapports de

production et d'échange au-delà des frontières entre les Etats. L'effondrement des régimes communistes en Union soviétique et en Europe a fait tomber les obstacles politiques et idéologiques résiduels qui s'opposaient à la pleine affirmation de l'économie de marché au plan mondial. La fin de l'organisation mondiale bipolaire et celle de la guerre froide ainsi que la convergence des raisons d'Etat des plus grandes puissances qui déterminent le sort du monde ont démantelé les barrières politiques qui empêchaient le développement de la mondialisation.

**L**a mondialisation, en renversant toutes les barrières qui entravent la formation d'un marché mondial unique, augmente le volume du commerce mondial et produit de nouvelles possibilités de bien-être et de diffusion des biens de consommation. En même temps, les forces internationales du marché échappent au contrôle des Etats dont les instruments monétaires et fiscaux de régulation de l'économie ont perdu progressivement leur efficacité. Ainsi, les grandes concentrations productives et financières sont en mesure d'échapper à tout contrôle d'un Etat quel qu'il soit. En définitive, la mondialisation a creusé un fossé toujours plus profond entre l'Etat qui est resté national et le marché qui est devenu mondial.

La conséquence la plus grave de cette situation, c'est le déclin de la démocratie. La contradiction la plus aiguë de notre époque réside dans le fait que les problèmes dont dépend le destin des peuples, comme le contrôle de la sécurité et de l'économie, ou la protection de l'environnement, ont assumé des dimensions internationales, là où il n'existe pas d'institutions démocratiques tandis que la démocratie se limite toujours aux frontières des Etats, à l'intérieur desquelles on décide désormais sur des aspects secondaires de la vie politique. Ainsi, le contrôle des questions déterminantes pour l'avenir

des peuples, ayant échappé aux institutions démocratiques, reste uniquement dans les mains des grandes puissances et des grandes concentrations capitalistes multinationales.

**Q**ue faire ? Nous ne pouvons certainement pas attendre de la "main invisible" du marché mondial la réalisation des valeurs collectives telles que le plein emploi, l'aide au développement des pays les plus en retard ou la protection de l'environnement et encore moins la démocratie internationale. En l'absence d'institutions politiques mondiales efficaces, la croissance de l'interdépendance est destinée à se traduire par une accentuation des inégalités et une augmentation du désordre et des conflits internationaux.

On ne peut même pas prendre en considération la recette, suggérée par certains, du protectionnisme. Il s'agirait d'une tentative réactionnaire (mais aussi velléitaire et aussi vouée à l'échec) d'arrêter la forte poussée des forces productives qui tend à unifier le genre humain qui est désormais devenu une communauté de destin.

Le défi auquel les forces du progrès ne peuvent échapper consiste à savoir démontrer leur capacité à maîtriser le processus de mondialisation. Et cela exige que soit avant tout résolu un problème de nature institutionnelle : l'organisation d'institutions démocratiques au plan mondial.

Alors que l'objectif d'un gouvernement mondial apparaît encore lointain, les réunions internationales se multiplient et le phénomène des organisations internationales qui sont l'expression de l'exigence pour les gouvernements de contrôler l'économie mondiale se répand. Cette exigence ne peut cependant pas être satisfaite avec des procédures de décisions basées sur les principes de l'unanimité et du veto, pratiqués dans ces réunions.

**L'**Union européenne, même si elle constitue une expérience incomplète,

(Lucio Levi, suite)

préfigure déjà un nouveau modèle de contrôle de l'économie internationale alors que le renforcement prévisible de son influence internationale la conduira à devenir le moteur potentiel de l'unification du monde. En effet, l'Union économique et monétaire peut être considérée comme la réponse européenne au défi de la mondialisation sous trois aspects.

En premier lieu, elle représente la tentative de dépasser la dimension nationale du marché dans le but de créer les conditions pour lutter avec les grands espaces économiques sur le terrain de la technologie d'avant garde, en soumettant la dynamique du marché européen au contrôle d'institutions qui, pour le moment, ne sont que partiellement démocratiques en raison de leur caractère essentiellement intergouvernemental.

En second lieu, même si les institutions européennes ne sont pas suffisantes pour contrôler le marché mondial, l'Union européenne, première puissance commerciale du monde, a un intérêt vital à maintenir le marché mondial ouvert et à renforcer les institutions mondiales permettant la poursuite de cette finalité. C'est la motivation fondamentale qui a poussé l'Union européenne, contre les oppositions affirmées des Etats-Unis, à promouvoir la constitution de l'Organisation mondiale du commerce qui est l'expression de la nécessité de donner de nouvelles règles du jeu à la compétition mondiale et de les faire respecter par tous.

En troisième lieu, si l'on considère son développement potentiel dans un sens fédéral, l'Union économique et monétaire représente le modèle institutionnel nécessaire pour réguler le marché mondial et indique la voie que les institutions économiques mondiales devront suivre à long terme. En définitive, le processus constituant européen, c'est à dire le processus qui mènera à la création de la Fédération européenne, offre un modèle qui montre la voie à suivre pour restituer à la politique le pouvoir de maîtriser le processus de mondialisation de l'économie.

traduit de l'italien  
par Jean-Luc Prevel

## AMSTERDAM : LE SCANDALEUX CONSEIL EUROPÉEN

par Alain REGUILLON

**Le Conseil européen d'Amsterdam est une déception pour tous ceux qui ont conscience que sans avancée profonde dans le domaine institutionnel, l'Union risque d'évoluer rapidement vers une vaste zone de libre-échange, consacrant ainsi le rêve britannique et l'espoir américain.**

**La France porte une responsabilité majeure dans l'échec d'Amsterdam. Les problèmes franco-français de type archaïque bloquent toute évolution de la construction européenne, prennent le risque qu'elle ne soit pas au rendez-vous des enjeux du 21ème siècle.**

**On ne peut accepter de suivre les adorateurs de nombril qui n'ont pour seul souci que d'exister pour eux-mêmes ! Quand la classe politique française dans sa presque totalité comprendra-t-elle qu'aucun pays, y compris la France, ne dispose plus aujourd'hui de la taille et des moyens suffisants pour continuer seul à jouer un rôle dans le monde ?**

**Vent-on vraiment faire de notre pays un musée pour américains et asiatiques nantis qui viendront le visiter pour se souvenir de sa grandeur et se moquer de ce qu'il sera devenu ?**

**Je ne peux me résoudre à cette idée ! L'Union européenne est la seule perspective d'avenir pour les peuples qui y vivent. Elle est le seul espoir de permettre aux pays qui la composent de maintenir leur identité et leur culture ; elle est le seul partenaire à offrir une vraie solidarité pour les plus démunis de ce monde.**

**Alors dénonçons avec force l'incapacité des politiques français et européens et exigeons d'urgence l'avènement d'une Union européenne dotée de réels pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires propres à permettre de décider à la place des Etats dans les domaines essentiels à l'avenir des hommes : la politique extérieure, la défense, la monnaie, la solidarité, les droits de l'homme, l'environnement et la recherche. Appliquer avec volontarisme la règle de subsidiarité qui affine au niveau le mieux approprié la prise de décision utile à servir le citoyen.**

**L'Europe n'existera et ne survivra que si  
l'Union devient politique !**

**RAPPORT DU PRESIDENT**

Le processus de mondialisation qui progresse aujourd'hui à un rythme toujours plus rapide est en train de faire de l'humanité une seule et même communauté de destin. L'impressionnant accroissement de l'interdépendance dans les rapports entre les hommes fait qu'il n'existe aujourd'hui plus aucun processus régional qui puisse être compris s'il n'est pas inséré dans le contexte de l'équilibre politique et économique mondial.

Mais la caractéristique essentielle de la phase actuelle de la mondialisation est qu'elle n'est pas gouvernée par la politique, c'est-à-dire par la volonté consciente des hommes. Les grands réseaux qui relient aujourd'hui les points les plus éloignés de la terre, permettant une circulation rapide et facile des informations, des capitaux, des hommes et des marchandises, servent seulement à la promotion d'intérêts particuliers et non à celle du bien commun. La technocratie se soustrait au contrôle de la démocratie. Et l'interdépendance, en mettant en contact des modes de vie et des niveaux de vie profondément différents, se trouve à l'origine de tensions menaçantes, de la prolifération des guerres locales, des migrations de masse, du terrorisme, du trafic de drogue, de la diffusion des épidémies.

D'autre part, la déshumanisation des rapports humains produite par le caractère technocratique qu'a revêtu le processus de mondialisation, provoque en réaction la recherche des valeurs communautaires menacées par ce processus dans des identités religieuses, ethniques ou culturelles, réelles ou imaginaires, coupées de toute référence au territoire, et qui se manifestent à leur tour par un refus regrettable des valeurs universelles qui fondent le débat démocratique. Cette tendance donne lieu à la formation de communautés fermées, qui ne conçoivent pas leurs particularités comme leur contribution originale au développement d'une communauté unique de communication universelle, mais qui les vivent comme revendication d'une spécificité refusant tout dialogue et toute confrontation se manifestant autrement que par la violence, et qui met en cause l'idée même de vérité. Ce phénomène échappe aussi au contrôle du politique, et contribue à la crise de la démocratie qui est aujourd'hui une réalité qui caractérise non seulement les Etats européens, mais aussi les Etats-Unis d'Amérique.

Sans un changement radical d'orientation, le monde est destiné à aller vers le désordre et la guerre. Il est donc nécessaire et urgent que les hommes se réapproprient leur destin, en rétablissant le primat du politique comme garantie d'une société civile ordonnée, en rétablissant le contrôle démocratique des processus économiques et technologiques de la part des citoyens, dans des cadres territoriaux définis et en vue de la poursuite du bien commun, et en retrouvant ainsi la capacité de penser et de programmer l'avenir.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat national est un instrument désormais définitivement dépassé. Le processus de mondialisation et les réactions "identitaires" et micro-nationalistes qui l'accompagnent, l'ont vidé de ses fonctions vers le haut comme vers le bas; ils l'ont privé de la capacité à constituer un point de référence consensuel pour ses citoyens. Il est donc aujourd'hui nécessaire de repenser radicalement la politique et ses instruments. Il est nécessaire d'élargir la démocratie au niveau des rapports entre les nations pour leur permettre d'affronter les problèmes qui ont actuellement revêtu des dimensions continentales et mondiales. Il faut dans le même temps articuler le pouvoir de manière à ce que les pulsions communautaires désordonnées, qui constituent aujourd'hui des facteurs de



désagrégation de la société civile, soient canalisées dans un cadre institutionnel capable de les discipliner et de les transformer en énergies qui alimentent le débat au niveau local, donnant ainsi une impulsion à la démocratie dans le cadre dans lequel elle se fonde dans l'expérience quotidienne.

C'est pour cela que le vingt et unième siècle sera le siècle du fédéralisme ou celui du chaos. Les hommes ne réussiront à relever le défi lancé par la globalisation et ses conséquences que si, d'une part, ils savent choisir la voie de la création de grandes fédérations de dimensions continentales, capables de réaliser un ordre plus avancé sur le plan interne, et d'assumer, au niveau mondial, la responsabilité de garantir, à travers l'ONU, l'instauration d'un équilibre pacifique et basé sur la justice, ouvrant la voie à la création de la fédération mondiale. Et si, d'autre part, ils savent articuler la structure institutionnelle de ces grandes fédérations, et à long terme, de la fédération mondiale, en une multiplicité de niveaux de gouvernement, qui permettent de retrouver l'indépendance des communautés locales, et donc des valeurs de la démocratie participative et de la solidarité concrète.

Tout cela impliquera une transformation profonde des catégories à travers lesquelles la vie politique est habituellement interprétée. Le problème principal à résoudre ne sera plus celui de gouverner le mieux possible les Etats existants, mais celui de remettre en cause le cadre spatial dans lequel la lutte politique s'est menée jusqu'à présent, en transférant le débat démocratique dans des cadres de plus en plus vastes.

La région du monde dans laquelle ce processus devra commencer, pour pouvoir ensuite s'étendre et se renforcer, c'est l'Europe. C'est en Europe que l'expérience de la Deuxième guerre mondiale a profondément secoué les fondements du nationalisme, qu'a été lancé un processus d'intégration économique qui a produit une profonde convergence entre les intérêts des Etats qui la composent, et qu'a été progressivement élaborée une structure institutionnelle qui, pour insuffisante qu'elle soit, n'a aucun précédent dans l'histoire, et aucun terme de comparaison dans le reste du monde. C'est en Europe que l'ambitieuse tentative de créer une monnaie unique a atteint une phase de préparation avancée, devant mener au transfert de la souveraineté monétaire au niveau européen. Le processus d'unification européenne a donc une signification qui va bien au-delà des frontières européennes: il se définit comme le début de la phase fédéraliste de l'histoire mondiale.

Si l'Europe ne réussit pas à être à la hauteur de ses responsabilités, la voie alternative la plus probable à son unification sera celle de l'avènement d'un nouveau Moyen Age, dans lequel la dissolution de la souveraineté et de la légitimité rendront précaire la société civile, incertain le droit, évanescents l'Etat, et feront disparaître de l'horizon de l'action humaine l'idée de bien commun.

L'Union européenne se trouve face à des échéances décisives. Le premier janvier 1999 doit voir le départ de la troisième phase de l'Union monétaire, c'est-à-dire l'entrée en vigueur de la monnaie unique. En juin prochain se conclura la Conférence intergouvernementale pour la révision du Traité de Maastricht, dont la mission est d'adapter les institutions de l'Union européennes aux exigences imposées par la monnaie unique et par l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale, que l'on ne peut désormais plus différer. En 1998, on devra décider de l'ampleur des ressources propres de la Communauté, c'est-à-dire de l'importance de son budget. La proximité temporelle de ces échéances est la démonstration la plus claire du fait que l'union monétaire et l'union politique de l'Europe ne sont pas des processus distincts, mais différents aspects d'un même processus. L'échec de l'un de ces aspects entraînerait l'échec de tous les autres.



L'Union monétaire européenne, dissociée de l'existence d'un gouvernement capable de mener une politique budgétaire appropriée, ne serait pas en mesure de corriger les déséquilibres qui, au mépris de n'importe quel Pacte de stabilité, ne pourraient pas ne pas se manifester entre les économies européennes. Sans un gouvernement économique européen, l'union monétaire serait condamnée à une fin prématurée, mettant en crise l'ensemble du processus. Mais il y a plus: l'incertitude des marchés quant aux perspectives de création rapide d'institutions politiques européennes démocratiques et capables d'agir, est en train de remettre en doute la naissance même de l'Union monétaire, en créant des incertitudes dans les attentes des opérateurs qui pénalisent les économies plus faibles, privilégient les plus fortes, et donc rendent toujours plus difficile, au fur et à mesure que la date du lancement de l'union monétaire se rapproche, le respect des critères de convergence fixés par le Traité de Maastricht. Et c'est ainsi que se multiplient les rumeurs sur un report de la date du 1er janvier 1999, qui à leur tour alimentent des courants spéculatifs qui leur donnent encore plus de crédibilité.

Les fédéralistes doivent faire du respect de la date du 1er janvier 1999 une des principales priorités de leur lutte, et combattre avec la plus grande détermination ceux qui, faisant souvent profession d'"européisme", ratifient une perspective qui ôterait toute crédibilité à tous les engagements européens assumés par les gouvernements, et mettrait en péril la poursuite de l'ensemble du processus. Les fédéralistes ne doivent pas donner une interprétation mécanique de l'identité substantielle entre unification monétaire et unification politique de l'Europe, parce qu'ils avaliseraient ainsi la philosophie insidieuse de nombreux faux "européistes", qui voudraient reporter l'Union monétaire jusqu'au moment de la naissance d'une véritable Union politique, avec l'intention d'empêcher que l'une et l'autre ne se fassent. Unification monétaire et unification politique sont deux moments d'un *processus*. Ce qui ne signifie certainement pas que l'Union monétaire ne puisse être réalisée *avant* l'Union politique; mais que, sans l'Union politique, elle n'est pas durable, et qu'une fois mise sur pied, elle fera apparaître des contradictions d'une telle évidence que la création rapide d'un gouvernement démocratique et fédéral deviendra inévitable. Cette conscience doit renforcer notre détermination à nous battre de toutes nos forces pour que l'Union monétaire soit créée à la date du premier janvier 1999, ou avant comme le permet le Traité.

Mais tout ceci ne signifie cependant pas que les fédéralistes ne doivent pas d'ores et déjà s'engager de toutes leurs forces en faveur de l'unité politique, et qu'ils ne doivent pas chercher à exercer une influence sur les travaux de la Conférence Intergouvernementale.

Les fédéralistes doivent avoir le courage de dire que poser le problème du dépassement de la méthode intergouvernementale signifie poser la question de la *souveraineté*, c'est-à-dire du transfert du cadre principal de la lutte politique des nations vers l'Europe, ou encore la création d'un Etat fédéral, dont les actuels Etats membres deviennent les unités composantes. Mais à ce stade, il faut poser la question stratégique décisive: est-il possible d'utiliser la méthode intergouvernementale pour dépasser la méthode intergouvernementale? Les gouvernements les plus avancés de l'Union trouveront-ils la lucidité et la détermination nécessaires pour fonder un noyau fédéral, même contre la forte opposition des pays hostiles? L'expérience, lointaine et récente, du processus d'unification européenne, et le spectacle peu encourageant des dissensions qui se manifestent sur presque tous les thèmes en discussion dans la conférence intergouvernementale doivent nous amener à conclure que cette lucidité et cette détermination n'existent pas, et que même les pays les plus conscients de la nécessité d'avancer dans la voie de l'Union politique finiront par chercher un compromis sur une plate-forme qui ne changera pas la substance confédérale de l'Union. Ce compromis sera présenté à l'opinion publique comme un succès, et constituera probablement *en théorie* un pas en avant sur le chemin de l'intégration. Mais



il ne le sera pas *concrètement* parce que le temps dont on dispose pour faire de l'Union une entité démocratique et capable d'agir est court, et que l'époque des petits pas est révolue définitivement. Les Européens sont habitués à voir le processus d'unification du continent comme semblable à la flèche de Zénon, qui avance toujours sans jamais atteindre la cible. Ils doivent se réveiller de cette torpeur, parce que bientôt il sera trop tard, et entrer dans *l'ère successive*.

La vérité est que pour réaliser un noyau solide de nature fédérale à l'intérieur de l'Union, il faut l'irruption dans le processus d'un nouvel acteur: les citoyens.

L'Europe ne pourra pas être le résultat d'une conquête ni être imposée par une puissance extérieure. *Elle ne peut être que le résultat de l'exercice du pouvoir constituant du peuple des nations européennes.* Ce qui ne signifie pas sous-évaluer le rôle des gouvernements. Ils exerceront le pouvoir jusqu'au moment où une constitution fédérale rédigée par les représentants des citoyens sera ratifiée par les Parlements nationaux. Et les représentants des citoyens agiront sur la base d'un mandat qui leur sera confié par les gouvernements. Mais les gouvernements à eux seuls ne pourront faire sortir le processus d'unification européenne de l'impasse dans laquelle il se trouve. Ils ont besoin du soutien du peuple européen comme source de la nouvelle légitimité que l'Europe cherche aujourd'hui, même s'ils ne recourent à lui que face à une crise grave et en présence d'un mouvement conscient de l'opinion publique qui les fasse ne plus se sentir isolés face à une responsabilité que seuls ils ne seraient pas en mesure d'affronter.

La nature politique de l'Union qui sortira des événements des prochaines années ne dépendra pas seulement de sa structure institutionnelle, même si celle-ci est très importante. Un vrai transfert de souveraineté est surtout une question de consensus, liée au fait que le théâtre principal de l'affrontement politique soit transféré ou non des nations à l'Europe. Il en découle que la nature de la future Union européenne dépendra étroitement de la nature de son acte de fondation. Un acte de fondation consistant en l'expression d'une forte volonté populaire pourra donner vie et force même à des institutions imparfaites, alors que de bonnes institutions qui ne sont pas soutenues par un consensus populaire courraient le risque de rester des coquilles vides. C'est pour cela que nous n'aurons jamais une Union fédérale européenne dotée d'une véritable légitimité sans un acte constituant adopté en dernière instance par les citoyens européens.

On a coutume d'objecter à cela que l'opinion publique n'est pas encore mûre et que des attitudes eurosceptiques sont largement répandues parmi les citoyens de tous les Etats membres. Mais l'opinion publique reflète, au moins en partie, la myopie et la timidité des gouvernements et des partis politiques, qui concentrent leur attention sur de petits problèmes nationaux, et refusent de poser le problème européen dans ses termes véritables. Cette attitude est à son tour fortement amplifiée par les médias. Tous ces acteurs ont contribué activement à répandre l'idée que l'Europe est un monstre bureaucratique, contre lequel le seul problème des citoyens est de se défendre, et non une grande mission qu'ils sont appelés à réaliser. L'opinion publique est largement conditionnée dans un sens national par l'ensemble de ces influences. Ainsi, nous semblons bien nous retrouver prisonniers d'un cercle vicieux. La timidité des gouvernements alimente l'inertie des opinions publiques et vice-versa.

S'il n'existait aucun moyen de sortir de ce cercle vicieux, l'entreprise de l'unification européenne serait inévitablement condamnée à l'échec. Mais l'histoire a été le théâtre d'innombrables changements radicaux, à l'occasion desquelles les idées - qui n'ont pas le pouvoir - ont triomphé du pouvoir: chacun de ces changements s'est réalisé grâce à la rupture d'un cercle vicieux. A vrai dire, la nécessité de l'unité politique de l'Europe est présente dans la conscience des citoyens, même si c'est de manière confuse, en dépit du



rideau de fumée créé par la politique nationale et les masse-médias. Le peuple des nations européennes est en train de mûrir. En temps normal, il n'a pas conscience de soi et de sa propre identité, mais la succession des crises et des impasses le poussera à l'acquiescer. Une minorité active pourra le mobiliser et en faire un acteur décisif du processus.

Pour que cela arrive, il est nécessaire qu'un groupe d'hommes et de femmes indépendants et conscientisés sache prendre l'initiative, en maintenant résolument le point de vue du peuple européen, et indiquer sans incertitudes la voie à suivre. Ceux-là ne peuvent être que les fédéralistes, parce que seuls les fédéralistes ont choisi de faire de la lutte pour l'unification politique européenne l'unique raison d'être de leur existence politique. C'est précisément leur responsabilité de tirer les conséquences de leur analyse du processus et de se faire les promoteurs d'une campagne en faveur d'une *Assemblée constituante européenne*. Ils doivent être préparés à un démarrage difficile. Dans un premier temps, leurs idées susciteront le scandale, ou seront accueillies avec moquerie ou avec indifférence. Ils devront travailler comme la taupe de Hegel, qui creuse des galeries sous les murs du château du pouvoir, en minant leur solidité, jusqu'à provoquer l'écroulement. Leur destin est celui de tous les innovateurs, qui ne doivent pas se limiter à prendre acte de l'état de l'opinion publique, mais qui doivent patiemment chercher à la faire changer. Mais leur rôle est irremplaçable, parce qu'ils sont *la conscience du processus*...♦♦♦

Les fédéralistes sont considérés dans tous les milieux politiques, au-delà de l'attitude d'apparente condescendance que ne peut pas ne pas avoir quelqu'un qui croit faire la *vraie* politique et gérer le *vrai* pouvoir, à l'égard de qui poursuit un idéal, et ce n'est pas un hasard si le terme "fédéraliste", avec des connotations positives ou négatives selon les cas, désigne pour tous - pro-européens, eurosceptiques ou nationalistes -, l'attitude de qui se bat avec détermination, sans hypocrisie ou compromis justifiés au nom d'un "réalisme" qui n'est que de la lâcheté, pour l'unité politique de l'Europe. C'est notre devoir de faire de la sorte honneur au nom qui désigne notre identité. C'est l'un de nos pères fondateurs, Altiero Spinelli, qui a écrit que l'Europe ne tombait pas du ciel. C'est une phrase que nous ne devons pas oublier. Nous devons continuer à concevoir la tâche de l'unification politique européenne comme étant de la responsabilité personnelle de chacun de nous. Tant qu'il existera un groupe d'hommes et de femmes qui aura cette conscience et cette indépendance morale, notre bataille ne pourra pas être perdue.

## FÉDÉ lettres

les lecteurs nous écrivent ...

Chers amis,

J'ai lu avec grand intérêt votre dernière livraison (n°95). Vous présentez avec pertinence ce qu'est le fédéralisme. Mais dans son application à l'Europe d'abord, puis au monde, vous ne relevez pas un point essentiel : on ne peut fédérer que des structures fédérales. La priorité des fédéralistes français serait donc non pas de discourir sur la fédération européenne puis mondiale mais s'atteler à la tâche, peut-être plus difficile, de convaincre les

Français d'abandonner la République Une et Indivisible, ultra centralisée, de ce pays, héritage de l'Ancien Régime, de Napoléon et des Jacobins, et la remplacer par une fédération des provinces. Tant que la France sera la colonie de son État, ce qu'est la réalité actuelle, son devenir d'un état fédéré d'Europe, puis du monde, est hors de portée.

Georges BERNARD, Paris, 21 mai 97.



La charte européenne pour les langues minoritaires

## "Anticonstitutionnelle"

*Les choses ont désormais le mérite d'être claires : il faut une modification de la Constitution française pour que la France ratifie la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires, adoptée par le Conseil de l'Europe en 1992 !*

Quasiment tous les États européens l'ont fait sienne (la plupart appliquait déjà des mesures du même type sinon plus avancées encore en faveur de leurs langues minoritaires), quatre l'ont ratifié officiellement. Il suffit qu'un cinquième État la ratifie (c'est sur le point d'être fait avec l'Allemagne) et la Charte deviendra alors officielle pour tous les États de l'Union européenne, y compris pour la France. *Per forza, o per amore...* C'est dire comme est ridicule cette obstination à la fermeture confirmée récemment par le Conseil d'État en France. Comme sont ridicules aussi tous les freins du haut ou du bas de l'échelle administrative française pour empêcher la progression des langues minoritaires en France. Tout juste ont-ils la faculté de "gagner du temps"... Mais en même temps que l'État français joue la montre, il perd de sa superbe en Europe et est montré du doigt par ses partenaires qui du même coup s'inquiètent de cette filiosité qu'ils n'arrivent pas à comprendre, tant sont obscures les méandres de la pensée jacobine.

Car il est une évidence : la langue corse pourrait être officielle, elle pourrait être préservée et progresser, être diffusée dans les médias, utilisée dans les administrations, enseignée à l'école sans discrimination, PAR-

TOUT en Europe... sauf en France ! Il y a là quelque chose de profondément anti-européen pour un État qui s'en veut fondateur. Quelque chose d'injuste aussi et d'infiniment stupide. Comme si la langue corse pouvait menacer en quoi que ce soit le français : pour 95% des familles en France, c'est dans la langue française que les parents s'adressent à leurs enfants. "Chiffre minimum" révélé par l'Institut National des Études Démographiques en 1993. Et les choses ont encore empirées depuis !

La façon dont a été amené cette "anticonstitutionnalité" de la Charte du Conseil de l'Europe illustre d'ailleurs très bien avec quelle archaïsme la France traite le dossier.

Le 29 juin 1992, la Charte est adoptée par le Conseil de l'Europe. Elle offre un cadre légal aux langues minorisées et réclame leur reconnaissance dans tous les actes de la vie publique : enseignement, justice, services publics, médias, toponymie, vie sociale, échanges etc... Elle est le fruit d'une pensée européenne qui a lentement mûri sur la question. L'initiative avait été prise en décembre 1988, lors de l'adoption de la Résolution 192 du Conseil de l'Europe, elle-même fruit d'un travail patient du député européen flamand Willy Kuijpers (membre de l'Alliance Libre Européenne, dont l'UPC est cofondatrice). L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe décidait alors de la rédaction d'une Charte "ayant le caractère d'une Convention ouverte à tous les États membres". Elle voit le jour en 1992. Lors du vote, la France s'abstient. La même année le gouvernement français (amendement Lamassoure) prend prétexte de la nécessaire modification de la Constitution pour l'adoption du Traité de Maastricht, pour inclure un amendement "fer-

meture" à toute évolution en matière de promotion des langues minoritaires : "Le français est la langue de la République". L'UPC était alors montée au créneau pour dénoncer cet amendement "d'apparence anodine" qui rendait selon l'UPC "tout projet de loi sur les langues régionales, attendu depuis plus d'un siècle, de facto inconstitutionnel" et, de même, "Toute convention internationale, européenne notamment, sur les langues régionales incompatibles avec la Constitution française". Aux divers cris d'alarme de l'époque, les jacobins (de droite à gauche) rétorquaient : "C'est pour nous préserver de la prédominance de l'anglais en Europe... les langues régionales ne sont pas visées dans cet amendement"...

Aujourd'hui, c'est bien ce même amendement qui ferme la porte à la ratification par la France de la Charte du Conseil de l'Europe. Politiquement, c'est d'un lamentable !

Dans les faits, la France nage dans la contradiction : ces propres textes législatifs ou administratifs qui concèdent déjà de bien maigres possibilités d'enseignement des langues régionales, sont-ils du même coup anticonstitutionnels ?

Quid du CAPES de Corse ou de Breton ? Quid de la toponymie bilingue en Pays Basque, en Bretagne, en Corse ? Quid des sites bilingues, en convention avec l'Éducation Nationale, en Alsace (plus de 100 sites) et de l'Office du Bilinguisme alsacien ? Quid des émissions télévisées ou radiophoniques dans les langues régionales, des déjeûners, des affiches, des publications ?? On peut poursuivre ainsi en poussant le raisonnement jusqu'à l'absurde. L'absurde d'une France qui a peur d'elle-même. C'est comme la loi Toubon qui réverrait d'empêcher un jeune français de mâcher du chewing-gum, son père de suivre un match de football ou sa mère d'aller au pressing et qui interdit toute subvention publique aux journaux ou hebdomadaires (comme ARRITI-TI) qui ne publient pas exclusivement en français !!

A più bella manera forse di risponde à quellu disprezzu seria d'ingaggiassi tutti quant'è no simu à un paria più ch'è corsu, à un scrive più ch'è corsu, è s'omu un u sà legghje, scrive o paria, à imparallu in vera, cumu una priurità, una ricerca di rispettu è di dignità. Ma, qui dinù, a cuntradizione pò ci hè ! È ghjè un antru parapiglia è sene. ●

F.G.

Article extrait de ARRITI,  
hebdomadaire de  
l'Union du Peuple Corse (UPC),  
membre de la fédération  
Région et Peuples Solidaires (RPS)

# De la pensée à l'action

J'avais offert le livre de Hessel à un ami germaniste. Dans ses remerciements, celui-ci m'écrivit :

*" La personnalité de cet homme est séduisante. Allemand aux ascendances judéo-luthériennes, mais entièrement francisé, parfaitement à l'aise dans les deux cultures et les deux langues, intellectuel, artiste, homme d'action et de cœur, il était prédestiné au rôle de "MITTLER", de médiateur : il l'a assumé avec lucidité, c'est-à-dire sans illusion, avec confiance, c'est à dire sans relâche ".*

**" DANSE AVEC LE SIÈCLE " (1)** est l'autobiographie de Stéphane HESSEL. Elle se lit comme un roman et c'en est un, et comme dans tout bon roman, le lecteur s'identifie au héros qui n'a pas eu à effectuer les douze travaux d'Hercule pour s'affirmer ; héros qui s'apparente davantage à d'Artagnan et à son épée conquérante et généreuse qu'à la recherche obsessionnelle de la vengeance comme Edmond Dantès alias Comte de Monte Christo.

Le 20 octobre 1925, jour de son 8ème anniversaire, HESSEL fait l'expérience d'une première mort et d'une première résurrection. En effet, en sautant d'un tramway Bd St Michel, il est happé par une grosse voiture et roule sous les roues pour s'en sortir indemne et prouve à sa mère sa chance en lui montrant son front simplement égratigné, chance à laquelle il prend conscience au fil des années **" faire partager aux autres sa confiance inébranlable dans la vie ".**

A chaque étape de sa vie, il ne manque jamais d'invoquer le sort avec gratitude pour le conjurer.

Après de brillantes études, la guerre et le souci, après le défaite de la France devenue son pays, de la fuir et de s'intégrer à la Résistance qu'il rejoint à Londres (début mai 41) où il s'initie au renseignement avant d'être parachuté dans le Cher (fin mars 44).

Et le 10 juillet, il fut démasqué, passé à la torture puis embarqué dans un train en direction de Verdun avec d'autres prisonniers menottés.

C'est Buchenwald, puis Dora où il connaît l'inhumanité de ces camps jusqu'à l'arrivée des américains libérateurs.

Plus tard, les déportés qui se retrouvent ont *" comme un signal qui s'allume ; non pas tant la fierté d'avoir survécu que la honte d'avoir permis que l'horreur recommence ici et là dans ce monde dont nous pensions qu'il ne verrait plus jamais ça. Et le même signal nous fait éprouver en commun, de manière très vite perceptible, un sentiment de responsabilité pour le monde de demain ".*

N'avons-nous pas les mêmes réactions lorsque la télé offre à nos yeux l'horreur des pires exactions commises par la plupart des soldats de la planète, y compris parfois par ceux de l'ONU .....censés protéger la loi et la morale dans des guerres sans merci.

C'était à New-York, en février 46, la rencontre avec Henri LAUGIER, secrétaire adjoint aux Nations Unies, qui constituait son équipe à laquelle il voulait l'intégrer. Approche réussie entre

LAUGIER et HESSEL : le même idéal de paix et la même volonté de l'atteindre. C'est d'eux que venaient l'imagination et la proposition novatrice. Les délégués des États préservent leurs intérêts nationaux, bataille non terminée car les États continuent leur harcèlement pour préserver leur souveraineté "abusive" selon le mot de LAUGIER. On le constate encore aujourd'hui où l'Europe stagne dans son développement, où dans notre pays se concurrencent les nationalistes du Front de LE PEN et des villiéristes alors que rivalisent d'idées rétrogrades les chevenementistes et la plupart des communistes fossilisés pour nier les apports positifs du processus communautaire et

tenter par tous les moyens de retarder les progrès de l'Europe : ils n'ont pas encore compris que la France vit avec quatorze partenaires et que ses propositions ne sont pas admises d'emblée comme paroles d'Évangile. La concertation n'est pas toujours comprise comme méthode de discussion ; nos concitoyens, en restant de farouches adeptes de la grève donc de la force, le réformisme leur paraît suspect.

Quant à HESSEL, il poursuivait sa mission aux Nations Unies. La chute de Berlin avait déclenché le signal d'un nouvel élan de l'organisation mondiale, mais l'impérialisme renaissant des USA et son insupportable autorité sur l'administration de





*Danse avec le Siècle / HESSEL (suite)*

l'ONU, notamment en refusant de rembourser ses dettes, ce qui est d'une ladrerie sordide qui ne permettait pas la moindre forme de progrès.

Il concluait au besoin d'une organisation internationale renouvelée ce qui l'obligeait logiquement à collaborer au "Rapport du Groupe de travail indépendant sur l'avenir de l'ONU", auquel ont participé également Richard von WEIZSACKER, ancien Président de la République Fédérale d'Allemagne, et Moeen QURESHI, ancien Premier Ministre du Pakistan.

(2)

En adhérant au parti socialiste en 1995, il comblait ce faisant un vide de politique intérieure ce qui ne signifiait pas qu'il s'en désintéressait puisqu'il avait collaboré au Club Jean MOULIN et que ses relations étaient étroites avec Pierre MENDES FRANCE et Michel ROCARD.

Récemment, on l'avait vu se mêler à la lutte des sans papiers et des associations militantes qui les

soutiennent dans leur harassante traque : on se souvient des haches des CRS pour détruire les portes de l'église St Bernard afin de faciliter l'évacuation du sanctuaire " *quelque part en moi, le médiateur ne renonce jamais. L'espoir qu'il a suscité peut subir des éclipses ....il n'y a pas de médiation réussie. Mais chacune, écrit-il pour conclure, par son échec même, la voue à une autre, plus large qui va échouer à son tour. C'est par leur enchaînement inlassable que s'écrit l'histoire courageuse de notre espèce* ".

**N'est-ce pas là le témoignage  
d'un optimiste impénitent mais  
exemplaire ?**

Henri VAUTROT, Saint-Aquilin-de-Corbion 61380

(1) aux éditions du SEUIL

(2) Le Rapport du Groupe de travail indépendant sur l'avenir de l'Organisation des Nations Unies est disponible sur demande à Fédéchoses

**11 juillet 1995** SREBRENICA est livrée aux troupes nationalistes de KARADZIC et MLADIC : sur 40.000 personnes déplacées, plus de 8.000 portées disparues ...

**11 juillet 1997** les responsables des massacres évoluent en totale impunité ...

### OUBLIER LES CRIMES C'EST COMMETTRE UN CRIME

La pétition internationale ci-dessous a recueilli à ce jour plus de 5.000 signatures. Le but est d'atteindre et dépasser 20.000 signatures à l'occasion du 2ème anniversaire de l'abandon de Srebrenica par ses "protecteurs" et du massacre d'une grande partie de sa population.

Nous croyons que cette tâche vaut la peine :

- parce que c'est de l'arrestation et du jugement de ces criminels de guerre que dépend l'espoir de voir s'installer une paix durable dans les Balkans, condition essentielle à la construction européenne ;
- parce que la circulation de cette pétition est un moyen pour garder vivant le souvenir de ces crimes (qui commencent déjà à sombrer dans l'oubli) et empêcher qu'ils restent impunis ;
- parce que le fonctionnement efficace du TPIY (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie), ainsi que celui du TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda), sont des étapes essentielles vers la création rapide d'une Cour criminelle internationale permanente.

Nous vous demandons de reproduire, de signer et de diffuser la pétition le plus largement possible.

Elles sont à adresser à l'Association Sarajevo, 17 rue de l'Avre 75015 Paris,

ou aux Fédéralistes Mondiaux Rhône-Alpes, 12 rue du Président Carnot, 69002 Lyon, qui transmettront.

### PÉTITION POUR L'ARRESTATION DE KARADZIC ET MLADIC et des 65 autres inculpés (sur 76) pour crimes commis en ex-Yougoslavie

Nous, soussignés, croyons qu'il est du devoir moral de nos gouvernements de donner l'ordre à nos troupes en Bosnie d'arrêter immédiatement Radovan Karadzic et Radko Mladic, ainsi que les 65 autres inculpés (sur 76 à ce jour), qui ont été formellement accusés de crimes contre l'humanité et de génocide par le Tribunal pénal international de La Haye, ou de montrer la plus ferme détermination à l'égard des pays qui les ont accueillis pour exiger sans délai leur mise à disposition du TPIY.

| Nom et Prénom | Adresse complète | Signature |
|---------------|------------------|-----------|
|               |                  |           |

Cette pétition a été lancée par Stephen Albert, 1455 Shorebrook W, Montreal, PQ H3G1L2, CANADA - E-mail : albert@infobahnos.com

# Appel de La Haye pour la Paix

Texte, traduit de l'anglais par Denis Messon,  
du Comité Initial de Coordination (oct.1996)  
International Association of Lawyers Against Nuclear Arms  
International Peace Bureau  
International Physicians for the Prevention of Nuclear War  
World Federalist Movement

## Pourquoi organiser une conférence pour la paix ?

Après une décennie de conférences mondiales sur les enfants, l'environnement, les droits de l'homme, le développement social, la population, la promotion des femmes, et l'habitat, nous considérons que la dernière grande conférence du siècle devrait porter sur la paix. Elle serait cette fois organisée par la société civile et non par les gouvernements.

Alors qu'il est prévu que les détails plus particuliers de cette conférence évoluent au cours des prochains mois, le thème central est fixé comme étant : "Il est temps d'abolir la guerre, de délégitimer la guerre". Au cours des deux derniers siècles, l'humanité a catégoriquement aboli et mis hors la loi l'esclavage, le colonialisme et l'apartheid. Aujourd'hui, à la fin du siècle le plus sanglant de l'histoire, il est temps de conclure en interdisant définitivement la guerre.

## Pourquoi avoir choisi La Haye, en Hollande, et l'année 1999 ?

La ville de La Haye devient peu à peu la capitale mondiale du droit international. En 1899 la première conférence internationale pour la paix, organisée à l'initiative du Tsar russe Nicolas II, eut lieu à La Haye. Cette conférence fut unique en son genre. En effet, à la différence de pratiquement toutes les conférences de paix l'ayant précédée, elle fut réunie non pas pour cesser ou interrompre une guerre, mais pour discuter la mise en place de mécanismes juridiques internationaux permanents pour le désarmement, la prévention des guerres et le règlement pacifique des conflits. Une

seconde conférence du même type, qui fut plus particulièrement le fait d'organisations pacifistes, eut lieu en 1907. Ces deux conférences ont effectué des avancées historiques dans le développement de règles protégeant les droits de l'homme à l'échelon international, en fondant la Cour Permanente d'Arbitrage (PCA) et en plantant les germes de la Société des Nations, de la Cour Permanente de Justice Internationale et de leurs successeurs - les Nations Unies et la Cour Internationale de Justice (ICJ). Tout comme la PCA, l'ICJ est implantée au Palais de la Paix de La Haye.

Comme décrit dans le *projet d'ensemble pour la paix* (voir plus loin), après un siècle de terribles guerres, dont la fin coïncide avec le 100ème anniversaire de la première conférence mondiale pour la paix, la société civile projette la tenue d'une autre conférence du genre dans la même ville de La Haye. Nous soutenons et supervisons également les projets de la Fédération de Russie, des Pays-Bas et du Mouvement des Pays Non-alignés pour une conférence intergouvernementale majeure - peut-être au sein des Nations Unies - en 1999.

## Quelle forme prendra la conférence ?

Nous projetons la tenue d'une conférence principale reprenant les thèmes abordés lors de la conférence de 1899 :

- le renforcement des institutions internationales et de la garantie des droits de l'homme ;
- le soutien de mesures fondamentales de désarmement ;
- le renforcement des mécanismes de résolution pacifique des conflits.

De plus, nous examinerons les causes de la guerre et les mesures mondiales nécessaires pour l'instauration d'une justice politique et économique, pour le respect des droits de l'homme et pour l'établissement d'une démocratie internationale. L'appel de La Haye avancera nombre de propositions, telles que l'établissement d'une Cour Criminelle Internationale, le renforcement des mécanismes humanitaires d'urgence et de maintien de la paix, l'instauration d'agences de détection et de prévention des conflits et de reconstruction post-conflits, l'adoption d'une attitude plus autoritaire dans la régulation de la production et du commerce des armes, et la promotion des cultures et d'une éducation en faveur de la paix.

Nous projetons la tenue d'autres réunions pour la paix,



complémentaires à celles de La Haye et à travers le monde, organisées selon des critères géographiques et abordant notamment les sujets suivants : paix et religion, paix et art, paix et développement acceptable pour tous, paix et condition féminine, ...

## *Qui organise la conférence ?*

Le comité coordinateur forme actuellement un comité directeur international composé d'organisations de toutes régions et secteurs qui soutiennent l'Appel de La Haye pour la paix. Ce comité sera chargé de développer et de mettre en application le programme et les buts généraux de cette conférence.

Nous vous invitons à adopter ce projet d'organisation d'une conférence pour la paix et de signaler votre intérêt en y participant.

# 1999

## *Appel de La Haye Projet d'ensemble*

*Ce fut à la fois le pire et le meilleur des siècles.*

Les 99 dernières années ont connu davantage de morts, et particulièrement de morts violentes du fait de guerres, de famines et d'autres événements dont les causes auraient pu être évitées, que toute autre période de l'histoire. Elles ont trop souvent vu la frêle flamme de la démocratie soufflée par des dictateurs mégalomanes et des militaires obsédés par le pouvoir. Elles ont vu le fossé entre les plus pauvres et les plus favorisés s'accroître alors que ces derniers faisaient montre d'une dureté croissante envers les premiers.

Cependant, ces années ont également été témoins de la capacité des hommes à résister et à renverser les dictatures présentes ainsi que de renoncer aux préjugés ancestraux d'opposition des races, des sexes, des religions et des groupes ethniques. Elles ont également vu la prolifération de connaissances scientifiques et techniques qui rendent possible une vie décente pour tous les habitants de la planète ; la déclaration d'une série de droits universels qui, s'ils étaient respectés, transformeraient cette possibilité en réalité, et les

balbutiements d'un système de gouvernement mondial qui, si on le laisse croître suffisamment, pourra guider cette transition.

Nous, membres et délégués d'organisations civiles d'origine culturelle et sociale diverses, conscients du bilan historique contrasté de ce siècle, nous lançons l'appel suivant à nous mêmes et à tous ceux qui nous gouvernent :

" Alors que la civilisation a déjà largement rejeté l'esclavage, le colonialisme et l'apartheid, il faut que le XXIème siècle soit le premier siècle sans guerre.

Trouvons les moyens et employons ceux déjà disponibles pour éviter les conflits en supprimant leurs causes, notamment la répartition inéquitable des vastes ressources du monde, l'hostilité entre les nations et entre les groupes d'intérêts au sein des nations, ainsi que la présence de plus en plus d'arsenaux d'armes conventionnelles et d'armes de destruction massive dont la logique interne est d'être employées.

Lorsque des conflits apparaîtront, ce qui arrivera malgré nos meilleurs efforts, trouvons les moyens - et employons ceux déjà disponibles - pour les résoudre sans recourir à la violence.

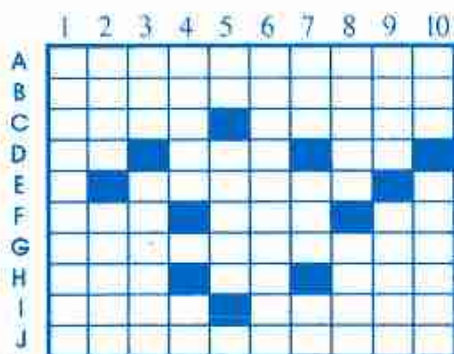
En bref, terminons le travail de la Conférence de la Paix tenue à La Haye il y a un siècle en revenant au grand projet de désarmement complet et général qui fit une brève apparition sur la scène internationale après la Deuxième Guerre Mondiale. Ceci nécessitera de nouvelles structures permettant d'établir la paix et un renforcement très approfondi de l'ordre légal international.

Plus particulièrement, trouvons la volonté morale, spirituelle et politique pour faire ce que nos dirigeants savent qu'il faut faire, mais qu'ils ne peuvent se résoudre à effectuer :

- abolir les armes nucléaires, les mines terrestres et toutes les autres armes incompatibles avec la dignité et le respect de l'homme ;
- abolir le commerce des armes ou du moins le réduire à un niveau compatible avec l'interdiction des agressions internationales telle que proclamée dans la Charte des Nations Unies ;
- utiliser les formidables ressources dégagées par l'arrêt ou la réduction de la course aux armements pour éradiquer la pauvreté et préserver l'environnement.

Par la poursuite de ces objectifs, engageons nous à faire les derniers pas nécessaires à l'abolition de la guerre et à remplacer la loi de la force par la pleine force de la loi.

# FÉDÉMOTS par 三三三三 (4)



## horizontalement

A/ Propriété que Jacques Chirac s'est récemment découverte .. B/ A l'opposé du collectif. C/ Voyait verdoyer et poudroyer - Tête de Parà. D/ Maman de Polyphème - N'est pas ingrat qui le *sait* - Toujours avant JC. E/ Il est reconnu présomptueux de l'avoir avec son *argent*. F/ Soustrait - Sigle pour pros de la raquette - L'étalon du grand Charles. G/ Traduction française d'une fédération polonaise. H/ Tête d'un François qui fit *les quatre cents coups*. - Initiales pour père de *cantatrice chauve* - Suffisant. I/ Fit d'un maure à Venise un meurtrier - Fait comme la rouille, ou l'onycophage. J/ Il tenait les bourses de Major, comme il tient celles de Blair, sur un Échiquier.

## verticalement

1/ Le médecin l'établit, l'OCDE aussi. 2/ Non acquis mais hérité avec gène - La loi en mosaïque. 3/ Germe d'ONU en quelque sorte - La famille de Moby Dick. 4/ Objet d'après luttas en circonscription - Les uns et les autres. 5/ En vernaculaire à l'écran, mais à l'envers ici - Le (vrai) coup de pied de l'âne. 6/ Anar chic. 7/ Prises en *vidéo* - Le troupeau de Mr Seguin - Le onze de Gerland. 8/ Essence qui tombe en rade à Brest - Emprunt espagnol, rétrocédé au Maroc en 69. 9/ Sont au fait du jour quand elles ne le sont pas d'hier - Tel l'usager d'Air France en grève. 10/ Pour voir à chaud l'actualité du cru - Il est d'usage, dit-on, de ne le faire qu'aux riches.

## solution problème 3

|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| A | R | E | E | O | L | O | T | I | O | N  |
| B | E | H |   | C | E | H | A | C | L | K  |
| C | I | N | S | C | R | E | T | E |   |    |
| D | C | H | C | I |   | C | A | B |   | O  |
| E | H | A | P | D | I | E |   | E | O | H  |
| F | S | O |   | E | D | F | E | R | E | B  |
| G | T | E | R | H | R |   | C | O |   |    |
| H | A |   | E | T | R | O | A |   | I | O  |
| I | D | E | N | A | T | U | R | E | R | S  |
| J | T | U | I | L | E |   | T | E | S | T  |

les fascicules



## POUR UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE

des Fédéralistes Mondiaux



## UN PROJET ET UNE PROPOSITION D'ACTION POUR LA DÉMOCRATISATION DE L'ONU

de Dieter Heinrich

sont disponibles (5 francs l'unité).  
vous adresser :

PRESSE FÉDÉRALISTE  
26, rue Sala  
69002 LYON  
Tél : 04.78.37.14.75  
Fax : 04.78.42.54.07  
FRANCE